



FILIÈRE Agriculture

Formation continue adulte

Produire et/ou transformer les plantes aromatiques et médicinales (PAM)

La formation :

Pourquoi cette formation ?

- Acquérir les compétences nécessaires à l'implantation d'une culture de plantes aromatiques et médicinales,
- Savoir transformer et commercialiser des produits issus de plantes aromatiques médicinales.

| répartis de octobre à juin | Formation ouverte à distance FOAD

Produire et/ou transformer les plantes aromatiques et médicinales (PAM)

Pour qui est cette formation ?

Formation à destination des porteurs de projets (projet d'installation, reprise d'entreprise, salariat).

Les conditions d'accès ?

Être âgé de plus de 18 ans et disposer d'un matériel permettant la formation à distance (ordinateur + connexion à Internet).



Objectifs :

A la fin de la formation, le participant est capable d'implanter une ou plusieurs cultures de plantes aromatiques et médicinales et d'en mettre en œuvre sa transformation.



Le contenu :

1) Produire des PAM (273h) :

- Botanique (critères de reconnaissances principaux),
- Filière, débouchés (organisation de la filière, organismes ressources, tendances du marché),
- Principes actifs et les indications thérapeutiques,
- PAM et biotope,
- Cultures des PAM, assolement, mise en place,
- Entretien des PAM (fertilisation, désherbage, protection des cultures, irrigation),
- Cueillette (réglementation, organisation, plantes concernées),
- Récolte (manuelle, mécanisée, calendrier, partie récoltée).

2) Transformer des PAM (140h) :

- Transformation des PAM (séchage et distillation),
- Fabrication de produits plus élaborés (tisanes, culinaires, cosmétiques, ...),
- Conditionnement, conservation, étiquetage et réglementation.

les + du module transformation : 2j sur la démarche HACCP et les bonnes pratiques d'hygiène, avec une attestation de suivi à l'appui.



Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation ouverte à distance

Durée et période :



1) Produire des PAM (273h) :

105 H en centre, 133 H à distance et 35 H en entreprise.

- 2 sessions par an

et/ou

2) Transformer des PAM (140h) :

70 H en centre, 35 H à distance et 35 H en entreprise.

- 2 sessions par an

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.



Evaluation et validation du diplôme :

Validation deux blocs de compétences du BP REA (évaluation par des mises en situation professionnelle, UC03 et UC06).



Et après ?

MÉTIER VISÉ :

Chef d'entreprise, salarié.

POURSUITE D'ÉTUDES :

- Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) - (complet).



Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation et test de positionnement selon qualifications.
Première expérience pratique sur le support de production de votre choix conseillée.



Tarif et financement en FOAD :



Le CFPPA de VENOURS est là pour vous guider dans votre demande de financement (possibilité de bénéficier d'aides financières pour la formation, l'hébergement et le transport).

Tarification et rémunération : Consulter le CFPPA de Venours. Modalités de financement et de rémunération en fonction de votre situation, possibilité de financement OPCO, transition pro, CPF.



Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles.

Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Gare ferroviaire à proximité.
Ligne 36 du réseau vitalis (Poitiers-Venours)



POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / cfppa.venours@educagri.fr

CFPPA de VENOURS - 86480 ROUILLÉ

→ Réponse sous 8 jours